

SAS AZUR DATA CENTER
4 RUE DES VIELLES VIGNES

77183 CROISSY BEAUBOURG

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en **euros**

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS AZUR DATA CENTER** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 6 098 333 euros

Chiffre d'affaires : 2 696 961 euros

Résultat net comptable : 187 139 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VERSAILLES

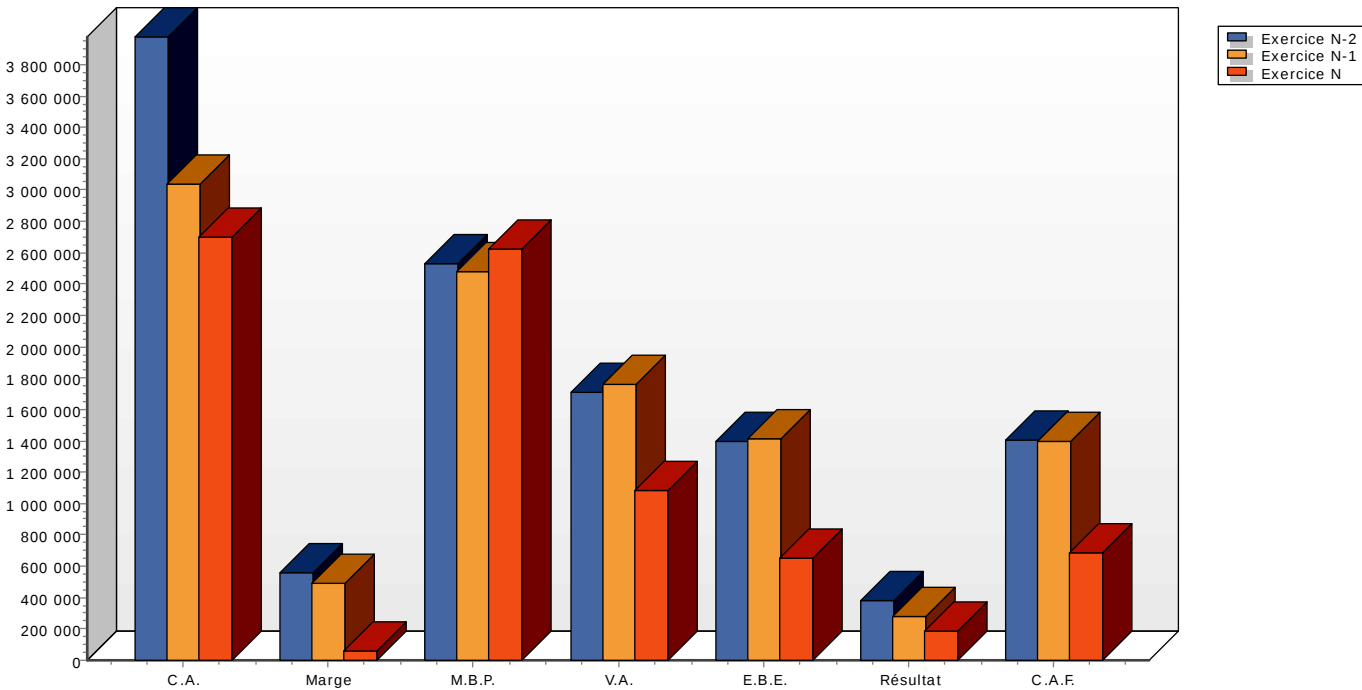
Le 25/04/2025

Signature

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	N/N-1	31/12/2022
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	2 696 961	3 034 156	(337 195)	-11,11	3 977 001
Marge commerciale	61 336	487 772	(426 437)	-87,43	555 367
% sur vente de marchandises	91,49	81,28			39,90
Marge brute de production	2 621 058	2 479 798	141 260	5,70	2 529 132
% sur production	95,79	92,85			90,81
Valeur ajoutée	1 079 188	1 757 639	(678 451)	-38,60	1 710 849
% sur CA	40,01	57,93			43,02
Excédent brut d'exploitation	653 983	1 412 040	(758 056)	-53,69	1 393 027
% sur CA	24,25	46,54			35,03
Résultat net comptable	187 139	282 650	(95 511)	-33,79	381 486
% sur CA	6,94	9,32			9,59
Capacité d'autofinancement	685 800	1 396 323	(710 524)	-50,89	1 406 896
Besoin en fonds de roulement	2 510 295	1 207 021	1 303 274	107,97	1 381 161
Nombre de jours de CA	335,08	143,21			125,02
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises		N/S			59,05
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	246,28	248,82			138,62
- Crédit clients	403,47	231,77			179,26



Etats financiers au 31/12/2024

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	408 662	345 343	63 319	115 792
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	2 000 050	671 969	1 328 081	1 231 050
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	565 813	464 047	101 766	135 920
	Autres immobilisations corporelles	543 774	402 446	141 328	168 117
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	4 500		4 500	4 500
	Créances rattachées à des participations	801 632	350 000	451 632	1 165 132
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	622 177		622 177	655 131
TOTAL (II)		4 946 608	2 233 806	2 712 802	3 475 642
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	393 432		393 432	172 815
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	169 324		169 324	175 032
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 425 982	1 342 691	2 083 291	891 778
	Autres créances	466 988		466 988	470 929
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	52 500		52 500	35 000
	DISPONIBILITES	2 049		2 049	40 209
	Charges constatées d'avance	217 947		217 947	32 511
	TOTAL (III)	4 728 221	1 342 691	3 385 531	1 818 274
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		9 674 829	3 576 496	6 098 333	5 293 916

(1) dont droit au bail		
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	(373 500)	1 820 263
(3) dont créances à plus d'un an		

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	713 500	613 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	585 000	82 500
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	60 875	60 875
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 937 589	1 654 939
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	187 139	282 650
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 484 103	2 694 714
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		375 375
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		375 375
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	350 000	200 000
	Emprunts et dettes financières divers (3)	100 853	233 533
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 527 323	1 240 681
	Dettes fiscales et sociales	584 912	468 953
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	51 141	80 660
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 614 230	2 223 827
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	6 098 333	5 293 916
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		187 138,94	282 649,92
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 295 652	2 023 827
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		2 712 802	44,48	3 475 642	65,65	(762 840)	-21,95
Frais de développement		63 319	1,04	115 792	2,19	(52 474)	-45,32
PROTOTYPE INROW DOUBLE		24 141	0,40	24 141	0,46		
PROTOTYPE IMMERSION COLLING		268 600	4,40	261 733	4,94	6 867	2,62
PROTOTYPE RECUPERATION CHALEUR		33 672	0,55	33 672	0,64		
PROTOTYPE DLC		6 260	0,10	4 853	0,09	1 407	28,99
PROTOTYPE DC CONTAINER		68 568	1,12	68 568	1,30		
PROTOTYPE CDU		7 422	0,12	7 422	0,14		
AMORTISSEMENT FRAIS R&D		(345 343)	-5,66	(284 596)	-5,38	(60 747)	-21,35
Constructions		1 328 081	21,78	1 231 050	23,25	97 032	7,88
CBO - DRY COOLERS FC		380 629	6,24	369 219	6,97	11 410	3,09
CBO FREE COOLING AIR		657 900	10,79	441 750	8,34	216 151	48,93
CBO DISTRIB ELECTRIQUE HQ		82 538	1,35	62 594	1,18	19 944	31,86
CBO ONDULEURS		43 777	0,72	43 777	0,83		
CBO - IMMERSION COOLING		139 827	2,29	139 827	2,64		
CBO AMENAGEMENT GENERALE		36 370	0,60	35 910	0,68	460	1,28
CBO - INFRASTRUCTURE RESEAU		231 110	3,79	228 000	4,31	3 110	1,36
CBO CONFINEMENT SALLE D		119 789	1,96	67 873	1,28	51 916	76,49
CBO CLIMATISEURS EAU GLACEE		290 895	4,77	205 402	3,88	85 493	41,62
CBO CLIMATISEUR DETENTE DUR		921	0,02	921	0,02		
TPL CONFINEMENT		4 455	0,07	4 455	0,08		
TPL - CLIMATISATION EAU GLACEE		11 840	0,19			11 840	
AMORT INSTALATIONS GENERALES		(671 969)	-11,02	(368 677)	-6,96	(303 291)	-82,26
Installations techniques, matériel et outillage		101 766	1,67	135 920	2,57	(34 154)	-25,13
MATERIEL ET OUTILLAGE		131 256	2,15	129 456	2,45	1 800	1,39
SERVEUR INFORMATIQUE DE CALCUL		305 123	5,00	305 123	5,76		
BAIES ET CONFINEMENTS		73 821	1,21	73 821	1,39		
PDU		55 614	0,91	55 614	1,05		
AMORT AGENCEMENT ET AMENAGE		(118 191)	-1,94	(114 169)	-2,16	(4 022)	-3,52
AMORT SERVEUR INFORMATIQUE		(271 944)	-4,46	(256 936)	-4,85	(15 008)	-5,84
AMORTISSEMENT BAIES ET CONFINEMENTS		(32 599)	-0,53	(19 275)	-0,36	(13 324)	-69,13
AMORTISSEMENT PDU		(41 314)	-0,68	(37 714)	-0,71	(3 600)	-9,55
Autres immobilisations corporelles		141 328	2,32	168 117	3,18	(26 789)	-15,93
INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG.		529 265	8,68	520 968	9,84	8 297	1,59
MATERIEL TRANSPORT		8 600	0,14	8 600	0,16		
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT		5 909	0,10	5 393	0,10	516	9,56
AMORT INSTALLATIONS GENERALES		(389 105)	-6,38	(355 028)	-6,71	(34 076)	-9,60
AMORT MATERIEL DE TRANSPORT		(8 600)	-0,14	(8 600)	-0,16		
AMORT. MAT BUREAU		(4 742)	-0,08	(3 216)	-0,06	(1 525)	-47,42
Autres participations		4 500	0,07	4 500	0,09		
TP GREEN DATA SAS		4 500	0,07	4 500	0,09		
Créances rattachées à des participations		451 632	7,41	1 165 132	22,01	(713 500)	-61,24
C/C GREEN DATA SAS		10 000	0,16			10 000	
C/C AZUR DATACENTER LLC		791 632	12,98	1 165 132	22,01	(373 500)	-32,06
DEPRECIATION SUR C/C AZUR LLC		(350 000)	-5,74			(350 000)	
Autres immobilisations financières		622 177	10,20	655 131	12,38	(32 955)	-5,03
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS		193 927	3,18	178 881	3,38	15 045	8,41
ACTIONS PROPRES OU PARTS PROPRES		428 250	7,02	476 250	9,00	(48 000)	-10,08
TOTAL III - Actif Circulant NET		3 385 531	55,52	1 818 274	34,35	1 567 257	86,19

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
Matières premières, approvisionnements	393 432	6,45	172 815	3,26	220 617	127,66
STOCKS MATIERES CONSOMMABLES	393 432	6,45	172 815	3,26	220 617	127,66
Marchandises	169 324	2,78	175 032	3,31	(5 708)	-3,26
MARCHANDISE (OU GROUPE) A	169 324	2,78	175 032	3,31	(5 708)	-3,26
Créances clients et comptes rattachés	2 083 291	34,16	891 778	16,85	1 191 513	133,61
COLLECTIF CLIENTS DEBITEURS	1 054 782	17,30	587 608	11,10	467 174	79,50
CLIENTS DOUTEUX ET LITIGIEUX	1 767 109	28,98	1 558 420	29,44	208 689	13,39
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	604 091	9,91			604 091	
PROVISIONS POUR DEPR. COMPTES	(1 342 691)	-22,02	(1 254 249)	-23,69	(88 441)	-7,05
Autres créances	466 988	7,66	470 929	8,90	(3 941)	-0,84
COLLECTIF FOURNISSEURS DEBITEURS	34 109	0,56	8 828	0,17	25 281	286,38
RABAIS REMISES RISTOUR. A OBTE	63 528	1,04	63 528	1,20		
TICKETS RESTAURANT			189		(189)	-100,00
TVA A DECAISSER	3 976	0,07			3 976	
TVA DEDUCTIBLE SUR IMMO			120 863	2,28	(120 863)	-100,00
TVA DEDUCTIBLE S/ ABS	127 542	2,09	4 736	0,09	122 806	N/S
TVA DEDUCTIBLE INTRACOM			490	0,01	(490)	-100,00
TVA AUTOLIQUIDITEE ARTICLE 283			121		(121)	-100,00
CREDIT DE TVA	126 017	2,07	136 095	2,57	(10 078)	-7,41
TVA DED S/ FNP	32 940	0,54	58 238	1,10	(25 298)	-43,44
CONTROLE FISCAL	12 167	0,20			12 167	
ETAT, PRODUITS A RECEVOIR			725	0,01	(725)	-100,00
C/C OTSI DEVELOPPEMENT	250				250	
HEXATOM			657	0,01	(657)	-100,00
ZAYO - CESSION PARTIEL FDS	66 459	1,09	66 459	1,26		
PRODUITS A RECEVOIR			10 000	0,19	(10 000)	-100,00
Valeurs mobilières de placement	52 500	0,86	35 000	0,66	17 500	50,00
ACT. DEST. AUX EMPLOY. AFFECT.	52 500	0,86	35 000	0,66	17 500	50,00
Disponibilités	2 049	0,03	40 209	0,76	(38 160)	-94,90
BANQUE CIC	1 970	0,03	39 873	0,75	(37 903)	-95,06
PAYPAL			257		(257)	-100,00
KRAKEN	1					136,36
CAISSE	78		78			
Charges constatées d'avance	217 947	3,57	32 511	0,61	185 435	570,37
CHARGES CONSTATEES DAVANCE	217 947	3,57	32 511	0,61	185 435	570,37
TOTAL DUBILAN ACTIF	6 098 333	100,00	5 293 916	100,00	804 417	15,20

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	3 484 103	57,13	2 694 714	50,90	789 389	29,29
Capital Social ou individuel	713 500	11,70	613 750	11,59	99 750	16,25
CAPITAL SOUSCRIT -APPELE, VERSE	713 500	11,70	613 750	11,59	99 750	16,25
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	585 000	9,59	82 500	1,56	502 500	609,09
PRIMES DEMISSION	585 000	9,59	82 500	1,56	502 500	609,09
Réserve légale	60 875	1,00	60 875	1,15		
RESERVE LEGALE	60 875	1,00	60 875	1,15		
Autres réserves	1 937 589	31,77	1 654 939	31,26	282 650	17,08
AUTRES RESERVES	1 937 589	31,77	1 654 939	31,26	282 650	17,08
Résultat de l'exercice	187 139	3,07	282 650	5,34	(95 511)	-33,79
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions			375 375	7,09	(375 375)	-100,00
Provisions pour risques			375 375	7,09	(375 375)	-100,00
PROVISIONS POUR RISQUES			375 375	7,09	(375 375)	-100,00
TOTAL IV - Total des dettes	2 614 230	42,87	2 223 827	42,01	390 403	17,56
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	350 000	5,74	200 000	3,78	150 000	75,00
PGE CIC 200 000 EUROS	200 000	3,28	200 000	3,78		
PRET BPI FRANCE 150K	150 000	2,46			150 000	
Emprunts et dettes financières divers	100 853	1,65	233 533	4,41	(132 681)	-56,81
C/C E. VANNIER			60 742	1,15	(60 742)	-100,00
C/C G.TOURNEUX			5 000	0,09	(5 000)	-100,00
C/C IT INVESTISSEMENTS	791	0,01	102 291	1,93	(101 500)	-99,23
C/C FRÚDÚRIC FAGOT	62				62	
C/C OTSI DEVELOPPEMENT			1 500	0,03	(1 500)	-100,00
C/C JULIERON CONSEIL	100 000	1,64			100 000	
ASSOCIES CAPITAL A REMBOURSER			64 000	1,21	(64 000)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 527 323	25,04	1 240 681	23,44	286 642	23,10
COLLECTIF FOURNISSEURS CREDITEURS	1 266 156	20,76	827 726	15,64	438 430	52,97
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	261 168	4,28	412 955	7,80	(151 787)	-36,76
Dettes fiscales et sociales	584 912	9,59	468 953	8,86	115 959	24,73
SALAIRE FAGOT	34 445	0,56	38 259	0,72	(3 814)	-9,97
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAY	31 407	0,52	23 006	0,43	8 401	36,52
URSSAF	9 827	0,16	7 761	0,15	2 066	26,62
PREVOYANCE	3 261	0,05	758	0,01	2 502	330,09
HUMANIS	2 858	0,05	2 186	0,04	671	30,70
CONTRIBUTION ADESATT	56		44		12	26,30
TAXE APPRENTISSAGE LIBERATOIRE	250				250	
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PA	11 367	0,19	8 222	0,16	3 146	38,26
PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 018	0,02	977	0,02	41	4,20
ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICE	13 934	0,23	89 827	1,70	(75 893)	-84,49
TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE			490	0,01	(490)	-100,00
TV AUTOLIQUIDATION ARTICLE 283			121		(121)	-100,00
TVA COLLECTEE 20%	380 744	6,24	270 769	5,11	109 975	40,62
TVA COLL S/FAE	90 931	1,49			90 931	
AUTRES IMPOTS TAXES ET VERST.	4 648	0,08	2 680	0,05	1 968	73,43
CONTROLE FISCAL			23 478	0,44	(23 478)	-100,00

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
ETAT, AUTRES CHARGES A PAYER	167		375	0,01	(208)	-55,56
Autres dettes	51 141	0,84	80 660	1,52	(29 518)	-36,60
COLLECTIF CLIENTS CREDITEURS	28 641	0,47	74 307	1,40	(45 665)	-61,46
SERVEUR EXPRESS			6 353	0,12	(6 353)	-100,00
PROTOCOLE CTA	22 500	0,37			22 500	
TOTAL DUBILAN PASSIF	6 098 333	100,00	5 293 916	100,00	804 417	15,20

Etats financiers au 31/12/2024

Compte de Résultat

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	440 544	(373 500)	67 044	600 122
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 629 917		2 629 917	2 434 034
	Montant net du chiffre d'affaires	3 070 461	(373 500)	2 696 961	3 034 156
	Production stockée				
	Production immobilisée			106 474	236 812
	Subventions d'exploitation			3 500	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			471 083	
	Autres produits			297	14
	Total des produits d'exploitation (1)			3 278 314	3 270 982
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				15 000
	Variation de stock			5 708	97 350
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 906	
	Variation de stock			(220 617)	6 113
	Autres achats et charges externes			1 937 249	1 394 866
	Impôts, taxes et versements assimilés			32 372	39 880
	Salaires et traitements			297 958	235 195
	Charges sociales du personnel			98 375	70 525
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			435 594	372 186
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			121 241	376 203
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			37 253	11
	Total des charges d'exploitation (2)			2 747 039	2 607 328
RESULTAT D'EXPLOITATION				531 274	663 654

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		531 274	663 654
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 214
	Total des produits financiers		1 214
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	350 000 5 472 139	473
	Total des charges financières	355 611	473
RESULTAT FINANCIER		(355 611)	741
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		175 663	664 395
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	25 594	14 427
	Total des produits exceptionnels	25 594	14 427
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	986 35 000	43 415 375 375
	Total des charges exceptionnelles	35 986	418 790
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(10 391)	(404 364)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(21 867)	(22 619)
TOTAL DES PRODUITS		3 303 908	3 286 623
TOTAL DES CHARGES		3 116 769	3 003 973
RESULTAT DE L'EXERCICE		187 139	282 650
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
Total des produits d'exploitation	3 278 314	121,56	3 270 982	107,81	7 332	0,22
Ventes de marchandises	67 044	2,49	600 122	19,78	(533 079)	-88,83
Ventes de marchandises FRANCE	440 544	16,33	403 868	13,31	36 676	9,08
VENTES DE MARCHANDISES	440 544	16,33	396 471	13,07	44 073	11,12
VENTES MARCHANDISES EXO			7 397	0,24	(7 397)	-100,00
Ventes de marchandises EXPORT	(373 500)	-13,85	196 255	6,47	(569 755)	-290,31
VENTE MARCHANDISES EXPORT	(373 500)	-13,85	196 255	6,47	(569 755)	-290,31
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	2 629 917	97,51	2 434 034	80,22	195 883	8,05
Production vendue Services FRANCE	2 629 917	97,51	1 645 034	54,22	984 883	59,87
TRAVAUX			214 428	7,07	(214 428)	-100,00
HEBERGEMENT	2 118 107	78,54	1 014 663	33,44	1 103 444	108,75
RESEAUX	93 330	3,46	54 000	1,78	39 330	72,83
PRESTATION SERVICES 20%	25 000	0,93	109 317	3,60	(84 317)	-77,13
MAINTENANCE REP. TEC	12 977	0,48	42 170	1,39	(29 194)	-69,23
REFACT. PREST. INTER COMPAGNIE	797	0,03			797	
PRESTATION SERVICES EXPORT			15 000	0,49	(15 000)	-100,00
SOUS LOCATION BUREAUX	34 800	1,29			34 800	
MISE A DISPOSITION PERSONNEL	33 706	1,25	17 282	0,57	16 424	95,03
REFACTURATION CHARGES	34 600	1,28			34 600	
REFACTURATION CHG EXO			723	0,02	(723)	-100,00
AUTRES PRODUITS D'ACTIVITE EXP.	14 076	0,52	49 741	1,64	(35 665)	-71,70
AUTRES PRODUITS ANNEXES	262 524	9,73	127 709	4,21	134 815	105,56
Production vendue Services EXPORT			789 000	26,00	(789 000)	-100,00
TRAVAUX EXPORT			789 000	26,00	(789 000)	-100,00
Montant net du chiffre d'affaires	2 696 961	100,00	3 034 156	100,00	(337 195)	-11,11
Production immobilisée	106 474	3,95	236 812	7,80	(130 338)	-55,04
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	106 474	3,95	236 812	7,80	(130 338)	-55,04
Subventions	3 500	0,13			3 500	
SUBVENTION D'EXPLOITATION	3 500	0,13			3 500	
Reprises sur amts, dépréciations et provisions	471 083	17,47			471 083	
REPRISES SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION	375 375	13,92			375 375	
CREANCES	32 800	1,22			32 800	
TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOIT	62 908	2,33			62 908	
Autres produits d'exploitation	297	0,01	14		283	N/S
PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	297	0,01	14		283	N/S
Total des charges d'exploitation	2 747 039	101,86	2 607 328	85,93	139 711	5,36
Achats de marchandises			15 000	0,49	(15 000)	-100,00
ACHATS DE MARCHANDISES			15 000	0,49	(15 000)	-100,00
Variation de stocks de marchandises	5 708	0,21	97 350	3,21	(91 642)	-94,14
VARIATION STOCK MARCHANDISES	5 708	0,21	97 350	3,21	(91 642)	-94,14

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
Achats de matières premières et autres appro.	1 906	0,07			1 906	
ACHATS DE FOURNITURES CONSOMMA	1 906	0,07			1 906	
Variation de stocks approvisionnements	(220 617)	-8,18	6 113	0,20	(226 730)	N/S
VARIAT. STOCKS AUTRES APPROVIS	(220 617)	-8,18	6 113	0,20	(226 730)	N/S
Autres achats et charges externes	1 937 249	71,83	1 394 866	45,97	542 384	38,88
PRESTATION EXPERT TECHNIQUE	51 158	1,90	3 023	0,10	48 135	N/S
HEBERGEMENT DATA CENTER	220 639	8,18	73 158	2,41	147 481	201,59
HEBERGEMENT SERVEUR EXPRESS	135	0,01	3 091	0,10	(2 956)	-95,63
OPERATEUR TELECOM FIBRE XDSL+I	3 303	0,12	51 787	1,71	(48 484)	-93,62
FIBRE NOIRE	22 739	0,84	(1 717)	-0,06	24 455	N/S
NOM DE DOMAINE	231	0,01	231	0,01		
ACHATS MATERIEL ET TRAVAUX	29 778	1,10	14 002	0,46	15 776	112,67
OUTILLAGE CAPITOLE			161	0,01	(161)	-100,00
OUTILLAGE TEMPLIERS			44		(44)	-100,00
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS CBO	110		34 157	1,13	(34 047)	-99,68
PIECES POUR MAINTENANCE CBO	2 071	0,08	4 469	0,15	(2 398)	-53,66
OUTILLAGE CBO	2 454	0,09	817	0,03	1 637	200,44
TRAVAUX AMUNAGEMENT TEMPLIERS	133				133	
PIECES MAINTENANCE TEMPLIERS			56		(56)	-100,00
LICENCE LOGICIELS	1 294	0,05	1 656	0,05	(362)	-21,86
ELECTRICITE TEMPLIERS	103				103	
EDF CROISSY-BEAUBOURG	8 275	0,31	67 924	2,24	(59 649)	-87,82
EDF CROISSY VIA HEXATOM	597 168	22,14	165 000	5,44	432 168	261,92
FOURNITURES CARBURANT	3 642	0,14	5 708	0,19	(2 066)	-36,19
FOURNITURES GNR (GAZOLE GE)			3 290	0,11	(3 290)	-100,00
FOURNITURES GAZ	97		49		49	100,00
ACHATS DE PETIT EQUIPEMENT	1 137	0,04	2 883	0,10	(1 746)	-60,55
ACHATS FOURNITURES ADMINISTRAT	356	0,01	1 343	0,04	(986)	-73,46
LOYER TEMPLIERS	38 427	1,42			38 427	
LOCATION IMM CROISSY-BEAUBOURG	518 762	19,24	265 229	8,74	253 534	95,59
LOCATION BUREAU ARAGO PARIS	9 000	0,33	9 000	0,30		
LOCATION STOCKAGE	60 000	2,22	49 468	1,63	10 532	21,29
LOCATIONS MOBILIERES			3 095	0,10	(3 095)	-100,00
LOCATIONS DE MATERIEL DE TRANS	231	0,01	274	0,01	(44)	-15,90
LOCATION EQUIPEMT INFORMATIQUE	10 680	0,40			10 680	
CHARGES LOCATIVES & COPROPRIET	7 830	0,29			7 830	
CHARGES LOCATIVES CROISSY	104 305	3,87	253 177	8,34	(148 872)	-58,80
ENTRETIEN ET REPARATIONS	7 628	0,28	6 198	0,20	1 430	23,07
ENTRETIEN ESPACES VERTS	2 987	0,11	2 900	0,10	87	3,00
ENTRETIEN DU MATERIEL DE TRANS	628	0,02	2 667	0,09	(2 039)	-76,46
MAINTENANCE	6 308	0,23	11 244	0,37	(4 936)	-43,90
PRIMES DASSURANCE	5 145	0,19	5 154	0,17	(9)	-0,18
ASSURANCES MULTIRISQUES	18 397	0,68	17 618	0,58	779	4,42
ASSURANCES SUR PRET	230	0,01	180	0,01	50	27,78
ASSURANCE MATERIEL DE TRANSPOR	2 712	0,10	2 921	0,10	(209)	-7,16
ETUDES ET RECHERCHES	1 600	0,06			1 600	
DOCUMENTATION GENERALE	107				107	
PERSONNEL DETACHE OU PRETE A L	96 790	3,59	174 000	5,73	(77 210)	-44,37
HONORAIRES COMPTABLES	7 020	0,26	7 084	0,23	(64)	-0,90
HONORAIRES PAIES	2 667	0,10	2 560	0,08	107	4,18
AUTRES HONORAIRES	38 203	1,42	89 826	2,96	(51 623)	-57,47
FRAIS DACTES ET DE CONTENTIEU	1 456	0,05	7 807	0,26	(6 351)	-81,35
ANNONCES ET INSERTIONS	475	0,02	1 032	0,03	(557)	-53,97
FOIRES ET EXPOSITIONS	7 778	0,29			7 778	
TRANSPORTS SUR ACHATS	4 115	0,15	8 386	0,28	(4 270)	-50,93
TRANSPORTS SUR VENTES	3 658	0,14	10 399	0,34	(6 741)	-64,83
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	20 970	0,78	20 250	0,67	719	3,55
RECEPTIONS	2 194	0,08	2 992	0,10	(797)	-26,65

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
FRAIS POSTAUX	39		259	0,01	(220)	-84,83
ORANGE HEXATOM	1 743	0,06	1 683	0,06	60	3,56
SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	8 803	0,33	7 888	0,26	915	11,59
FRAIS TICKETS RESTAURANTS	438	0,02	443	0,01	(5)	-1,18
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS, .	1 100	0,04			1 100	
Impôts, taxes et versements assimilés	32 372	1,20	39 880	1,31	(7 508)	-18,83
TAXE D'APPRENTISSAGE	1 639	0,06	1 487	0,05	153	10,29
PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CO	2 390	0,09	1 312	0,04	1 079	82,24
FORMATION CONTINUE (ORGANISME)			(197)	-0,01	197	100,00
CET	28 342	1,05	36 234	1,19	(7 892)	-21,78
AUTRES DROITS			1 044	0,03	(1 044)	-100,00
Salaires et traitements	297 958	11,05	235 195	7,75	62 764	26,69
SALAIRE ET APPOINTEMENTS	270 097	10,01	201 217	6,63	68 880	34,23
CONGES PAYES	8 401	0,31	6 138	0,20	2 263	36,87
PRIMES ET GRATIFICATIONS	11 626	0,43	21 050	0,69	(9 424)	-44,77
GRATIFICATION STAGIAIRES			200	0,01	(200)	-100,00
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	2 265	0,08	965	0,03	1 301	134,80
TICKETS RESTAURANTS	5 569	0,21	5 625	0,19	(57)	-1,00
Charges sociales du personnel	98 375	3,65	70 525	2,32	27 849	39,49
URSSAF	55 362	2,05	40 998	1,35	14 364	35,03
RETRAITE	18 876	0,70	13 645	0,45	5 231	38,33
PREVOYANCE	8 017	0,30	3 590	0,12	4 427	123,33
POLE EMPLOI	12 040	0,45	9 335	0,31	2 705	28,97
PREVOYANCE	56		44		11	25,05
PROV CHG PATRONALES CP	3 146	0,12	2 256	0,07	889	39,42
MEDECINE DU TRAVAIL	879	0,03	656	0,02	223	33,97
Dotation aux amortissements sur immobilisations	435 594	16,15	372 186	12,27	63 408	17,04
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS IMM. INCORP.	60 747	2,25	108 783	3,59	(48 036)	-44,16
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS IMM. CORP.	374 847	13,90	263 403	8,68	111 444	42,31
Dotations aux provisions sur actif circulant	121 241	4,50	376 203	12,40	(254 962)	-67,77
CREANCES	121 241	4,50	376 203	12,40	(254 962)	-67,77
Autres charges de gestion courante	37 253	1,38	11		37 242	N/S
PERTES SUR CREANCES IRRECOURVRA	4 442	0,16			4 442	
PERTES SUR CREANCES IRR 0%	32 800	1,22			32 800	
CHARGES DIVERSES GESTION COURA	11		11			-1,59
Résultat d'exploitation	531 274	19,70	663 654	21,87	(132 379)	-19,95
Total des produits financiers			1 214	0,04	(1 214)	-100,00
Différences positives de change			1 214	0,04	(1 214)	-100,00
GAINS DE CHANGE			1 214	0,04	(1 214)	-100,00
Total des charges financières	355 611	13,19	473	0,02	355 138	N/S
Dotations financières aux amort. et provisions	350 000	12,98			350 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	350 000	12,98			350 000	
Intérêts et charges assimilées	5 472	0,20			5 472	
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	5 472	0,20			5 472	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2024	12	01/01/2023	12	Variations	%
	31/12/2024	mois	31/12/2023	mois		
Différences négatives de change	139	0,01	473	0,02	(334)	-70,54
PERTES DE CHANGE	139	0,01	473	0,02	(334)	-70,54
Résultat financier	(355 611)	-13,19	741	0,02	(356 352)	N/S
Résultat courant avant impôts	175 663	6,51	664 395	21,90	(488 731)	-73,56
Total des produits exceptionnels	25 594	0,95	14 427	0,48	11 168	77,41
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25 594	0,95			25 594	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 594	0,95			25 594	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			14 427	0,48	(14 427)	-100,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			10 091	0,33	(10 091)	-100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS			4 335	0,14	(4 335)	-100,00
Total des charges exceptionnelles	35 986	1,33	418 790	13,80	(382 805)	-91,41
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	986	0,04	43 415	1,43	(42 430)	-97,73
PENALITES ET AMENDES	986	0,04	18 871	0,62	(17 885)	-94,78
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEU			24 544	0,81	(24 544)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération en capital	35 000	1,30			35 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERS	35 000	1,30			35 000	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions			375 375	12,37	(375 375)	-100,00
DOTAT. PROV. RISQ. & CHARG. EX			375 375	12,37	(375 375)	-100,00
Résultat exceptionnel	(10 391)	-0,39	(404 364)	-13,33	393 972	97,43
Impôts sur les bénéfices	(21 867)	-0,81	(22 619)	-0,75	752	3,32
IMPOT SUR LES SOCIETES	37 315	1,38	88 954	2,93	(51 639)	-58,05
CREDIT IMPOT RECHERCHE	(30 795)	-1,14	(99 674)	-3,29	68 879	69,10
CREDIT IMPOT RECHERCHE	(28 387)	-1,05			(28 387)	
REDUCTION IMPOT MECENAT			(11 899)	-0,39	11 899	100,00
Résultat de l'exercice	187 139	6,94	282 650	9,32	(95 511)	-33,79

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/20241231/12/2024mois		01/01/20231231/12/2023mois		Ecart %	
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 696 961	100,00	3 034 156	100,00	(337 195)	-11,11
Ventes de marchandises	67 044	2,49	600 122	19,78	(533 079)	-88,83
- Achats de marchandises			15 000	2,50	(15 000)	-100,0
- Variation stocks de marchandises	5 708	8,51	97 350	16,22	(91 642)	-94,14
MARGE COMMERCIALE (a)	61 336	91,49	487 772	81,28	(426 437)	-87,43
Production vendue	2 629 917	97,51	2 434 034	80,22	195 883	8,05
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée	106 474	3,95	236 812	7,80	(130 338)	-55,04
PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 736 391	101,46	2 670 846	88,03	65 545	2,45
- Achats stockés approvisionnement	1 906	0,07			1 906	
- Variation des stocks et approvisionnement	(220 617)	-8,06	6 113	0,23	(226 730)	N/S
- Achats de sous-traitance directe	334 044	12,21	184 935	6,92	149 109	80,63
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	2 621 058	95,79	2 479 798	92,85	141 260	5,70
MARGES (Commerciale + Production)	2 682 393	99,46	2 967 570	97,81	(285 177)	-9,61
- Achats non stockés (c)	610 779	22,65	246 196	8,11	364 582	148,09
- Autres charges externes (c)	992 427	36,80	963 735	31,76	28 692	2,98
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	1 718 538	63,72	1 400 979	46,17	317 559	22,67
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	1 079 188	40,01	1 757 639	57,93	(678 451)	-38,60
+ Subventions d'exploitation	3 500	0,13			3 500	
- Impôts, taxes sur rémunérations	4 030	0,15	2 601	0,09	1 428	54,91
- Autres impôts et taxes	28 342	1,05	37 278	1,23	(8 936)	-23,97
- Salaires et traitements	297 958	11,05	235 195	7,75	62 764	26,69
- Charges sociales	98 375	3,65	70 525	2,32	27 849	39,49
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	653 983	24,25	1 412 040	46,54	(758 056)	-53,69
+ Reprises sur amortissements et provisions	408 175	15,13			408 175	
+ Autres produits d'exploitation	297	0,01	14		283	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation	62 908	2,33			62 908	
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	556 836	20,65	748 389	24,67	(191 554)	-25,60
- Autres charges de gestion courante	37 253	1,38	11		37 242	N/S
RÉSULTAT EXPLOITATION	531 274	19,70	663 654	21,87	(132 379)	-19,95
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers			1 214	0,04	(1 214)	-100,0
- Charges financières	355 611	13,19	473	0,02	355 138	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	175 663	6,51	664 395	21,90	(488 731)	-73,56
Produits exceptionnels	25 594	0,95	14 427	0,48	11 168	77,41
- Charges exceptionnelles	35 986	1,33	418 790	13,80	(382 805)	-91,41
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(10 391)	-0,39	(404 364)	-13,33	393 972	97,43
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	(21 867)	-0,81	(22 619)	-0,75	752	3,32
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	187 139	6,94	282 650	9,32	(95 511)	-33,79

Etats financiers au 31/12/2024

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 098 333 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 303 908 euros** et un total **charges** de **3 116 769 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **187 139 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	400 388		8 274			408 662
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	400 388		8 274			408 662
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement	1 599 727		400 323			2 000 050
	Instal technique, matériel outillage industriels	564 013		1 800			565 813
	Instal., agencement, aménagement divers	520 968		8 297			529 265
	Matériel de transport	8 600					8 600
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 393		516			5 909
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 698 702		410 936			3 109 638
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 169 632		10 000		373 500	806 132
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	655 131		15 045		48 000	622 177
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 824 763		25 045		421 500	1 428 308
TOTAL		4 923 853		444 255		421 500	4 946 608

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	284 596	60 747		345 343
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	284 596	60 747		345 343
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	368 677	303 291		671 969
	Instal technique, matériel outillage industriels	428 093	35 954		464 047
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	355 028	34 076		389 105
	Matériel de transport	8 600			8 600
	Matériel de bureau, mobilier	3 216	1 525		4 742
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 163 616	374 847		1 538 463
TOTAL		1 448 211	435 594		1 883 806

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	169 324	175 032		5 708
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	393 432	172 815	220 617	
TOTAL I	562 756	347 847	220 617	5 708
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	801 632	(373 500)	1 175 132
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	622 177		622 177
	Clients douteux ou litigieux	1 767 109	1 767 109	
	Autres créances clients	1 658 872	1 658 872	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	290 475	290 475	
	Autres impôts, taxes versements assimilés	12 167	12 167	
	Divers			
	Groupe et associés	250	250	
	Débiteurs divers	164 096	164 096	
	Charges constatées d'avances	217 947	217 947	
	TOTAL DES CREANCES	5 534 725	3 737 416	1 797 308
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	350 000	31 422	258 578	60 000
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 527 323	1 527 323		
	Personnel et comptes rattachés	65 852	65 852		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 618	27 618		
	Impôts sur les bénéfices	13 934	13 934		
	Taxes sur la valeur ajoutée	471 675	471 675		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 833	5 833		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	100 853	100 853		
	Autres dettes	51 141	51 141		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	2 614 230	2 295 652	258 578	60 000
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	375 375		375 375	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	375 375		375 375	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières		350 000		350 000
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	1 254 249	121 241	32 800	1 342 691
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 254 249	471 241	32 800	1 692 691
TOTAL GENERAL		1 629 624	471 241	408 175	1 692 691
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			121 241 350 000	408 175	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	604 091		604 091	
Autres créances	63 528	74 253	(10 725)	-14,44
TOTAL	667 619	74 253	593 366	799,12

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	261 168	412 955	(151 787)	-36,76
Dettes fiscales et sociales	43 191	31 603	11 589	36,67
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	304 359	444 557	(140 198)	-31,54

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	217 947	32 511	185 435 570,37
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	217 947	32 511	185 435 570,37

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 455,00	250,0000	613 750,00
	Emises pendant l'exercice		399,00	250,0000	99 750,00
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 854,00	250,0000	713 500,00

Etats financiers au 31/12/2024

ETATS FISCAUX



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2025)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Tintre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐	
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société								Adresse du siège social				
SAS AZUR DATA CENTER												
SIRET								52267835800055				
Adresse du principal établissement								Ancienne adresse en cas de changement				
4 RUE DES VIELLES VIGNES												
IMMEUBLE VOLTA												
77183 CROISSY BEAUBOURG												
RÉGIME FISCAL DES GROUPES												
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)												
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante								SIRET				
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :												
B	ACTIVITÉ											
Activités exercées				Informatique				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		123 758		Bénéfice imposable à 15%		42 500		Déficit		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%												
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quinquies)		
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%								
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations												
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A		☐		
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quinquies A		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies		☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐										
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												
D	IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts												
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.												
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%												
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé		COMPTABILITE EXPERT				
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :						
EXCELLIEN EXPERTISE CONSEIL 26 RUE HOCHÉ 78000 VERSAILLES												
Tél : 0139508134						Tél :						
OGA/OMGA		☐		Viseur conventionné		☐		(Cocher la case correspondante)				
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : 23042025 Lieu : CROISSY BEAUBOURG						
N° d'agrément :						Qualité et nom du signataire : PRESIDENT						
						Signature : IT INVESTISSEMENT						
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐		prestataire :								

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS AZUR DATA CENTER**
et Date de clôture de l'exercice **31122024**

I	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise : SAS AZUR DATA CENTER			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12			
Adresse de l'entreprise : 4 RUE DES VIELLES VIGNES 77183 CROISSY BEAUBOURG			Durée de l'exercice précédent *		12			
Numéro SIRET * 5 2 2 6 7 8 3 5 8 0 0 0 5 5					Néant ☐ *			
			Exercice N, clos le, 31122024		N-1 31122023			
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
					Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	408 662	CQ	345 343	63 319	115 792
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	2 000 050	AQ	671 969	1 328 081	1 231 050
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	565 813	AS	464 047	101 766	135 920
		Autres immobilisations corporelles	AT	543 774	AU	402 446	141 328	168 117
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	4 500	CV		4 500	4 500
		Créances rattachées à des participations	BB	801 632	BC	350 000	451 632	1 165 132
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	622 177	BI		622 177	655 131
TO TAL (II)			BJ	4 946 608	BK	2 233 806	2 712 802	3 475 642
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	393 432	BM		393 432	172 815
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	169 324	BU		169 324	175 032
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	3 425 982	BY	1 342 691	2 083 291	891 778
		Autres créances (3)	BZ	466 988	CA		466 988	470 929
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :52 500	CD	52 500	CE		52 500	35 000
Disponibilités		CF	2 049	CG		2 049	40 209	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	217 947	CI		217 947	32 511	
	TO TAL (III)	CJ	4 728 221	CK	1 342 691	3 385 531	1 818 274	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	9 674 829	1A	3 576 496	6 098 333	5 293 916	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(373 500)	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété: *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS AZUR DATA CENTER			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :713 500.....)		DA	713 500	613 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	585 000	82 500
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	60 875	60 875
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	1 937 589	1 654 939
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	187 139	282 650
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TO TAL (I)		DL	3 484 103	2 694 714
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		375 375
	Provisions pour charges		DQ		
	TO TAL (III)		DR		375 375
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	350 000	200 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	100 853	233 533
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 527 323	1 240 681
	Dettes fiscales et sociales		DY	584 912	468 953
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	51 141	80 660
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TO TAL (IV)		EC	2 614 230	2 223 827	
Ecart de conversion passif *		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	6 098 333	5 293 916	
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 295 652	2 023 827
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AZUR DATA CENTER							Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	440 544	FB	(373 500)	FC	67 044	600 122	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	2 629 917	FH		FI	2 629 917	2 434 034	
		FJ	3 070 461	FK	(373 500)	FL	2 696 961	3 034 156	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN	106 474	236 812	
	Subventions d'exploitation					FO	3 500		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	471 083		
	Autres produits (1) (11)					FQ	297	14	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 278 314	3 270 982	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		15 000	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	5 708	97 350	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 906		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(220 617)	6 113	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 937 249	1 394 866	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	32 372	39 880	
	Salaires et traitements *					FY	297 958	235 195	
	Charges sociales (10)					FZ	98 375	70 525	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	$\left\{ \begin{array}{l} \text{Sur immobilisations} \\ \text{- sations} \end{array} \right.$	- dotations aux amortissements * (14)			GA	435 594	372 186	
			- dotations aux provisions			GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	121 241	376 203	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	37 253	11	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 747 039	2 607 328
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	531 274	663 654
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN		1 214	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	1 214	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	350 000		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 472		
	Différences négatives de change					GS	139	473	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	355 611	473	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(355 611)	741	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	175 663	664 395	

Désignation de l'entreprise SAS AZUR DATA CENTER				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	25 594		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		14 427	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	25 594	14 427	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	986	43 415	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	35 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		375 375	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	35 986	418 790	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(10 391)	(404 364)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(21 867)	(22 619)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 303 908	3 286 623	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 116 769	3 003 973	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	187 139	282 650	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier			1G		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			1J		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			1K		
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX		
	(9)	Dont transferts de charges			RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1	62 908	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9			A3		
(14)	Dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			A4			
(7)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)			HS			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels					35 986	25 594	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels
au 31/12/2024

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
67120000000 - PENALITES ET AMENDES	986	
67880000000 - CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERS	35 000	
77110000000 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		25 594
Totalisation	35 986	25 594

Désignation de l'entreprise **SAS AZUR DATA CENTER**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
INCORP.						1		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
								2		3					
	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ	400 388	D8		D9	8 274				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD		KE		KF					
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com-posants	M2		KP	1 599 727	KQ	KR	400 323				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com-posants	M3		KS	564 013	KT	KU	1 800				
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	520 968	KW	KX	8 297				
		Matériel de transport *					KY	8 600	KZ	LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	5 393	LC	LD	516				
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF	LG					
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ					
	Avances et acomptes					LK		LL		LM					
	TOTAL III					LN	2 698 702	LO		LP	410 936				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T					
	Autres participations					8U	1 169 632	8V		8W	10 000				
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	655 131	1U		1V	15 045				
	TOTAL IV					LQ	1 824 763	LR		LS	25 045				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	4 923 853	ØH		ØJ	444 255				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
INCORP.						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
						1		2		3					
	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					IN		CØ		DØ	408 662				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					IO		LV		LW					
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY					
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB					
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	2 000 050				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	565 813				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	529 265				
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	8 600				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	5 909				
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW					
										NA					
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ							
	Avances et acomptes					NC		ND		NE					
	TOTAL III					IY		NG		NH	3 109 638				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7					
	Autres participations					IØ		ØX	373 500	ØY	806 132				
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C					
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	48 000	2F	622 177				
	TOTAL IV					I3		NJ	421 500	NK	1 428 308				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	421 500	ØL	4 946 608				

Exercice N clos le : 31 12 2024

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AZUR DATA CENTER

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS AZUR DATA CENTER

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY	284 596	EL	60 747	EM		EN	345 343
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK	284 596	RM	60 747	RN		RO	345 343
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	368 677	PW	303 291	PX		PY	671 969
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	428 093	QA	35 954	QB		QC	464 047
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	355 028	QE	34 076	QF		QG	389 105
	Matériel de transport	QH	8 600	QI		QJ		QK	8 600
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 216	QM	1 525	QN		QO	4 742
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	1 163 616	QV	374 847	QW		QX	1 538 463
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	1 448 211	ØP	435 594	ØQ		ØR	1 883 806

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AZUR DATA CENTER								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	375 375	4B		4C	375 375	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	375 375	TV		TW	375 375	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V	350 000	9W		9X	350 000
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	1 254 249	6U	121 241	6V	32 800	6W	1 342 691
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	1 254 249	TY	471 241	TZ	32 800	UA	1 692 691
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	1 629 624	UB	471 241	UC	408 175	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	121 241	UF	408 175				
		UG	350 000	UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SAS AZUR DATA CENTER										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL	801 632	UM	(373 500)	UN	1 175 132		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	622 177	UV		UW	622 177		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	1 767 109		1 767 109				
	Autres créances clients			UX	1 658 872		1 658 872				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	290 475		290 475				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	12 167		12 167				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	250		250				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	164 096		164 096				
	Charges constatées d'avance			VS	217 947		217 947				
	TOTAUX			VT	5 534 725	VU	3 737 416	VV	1 797 308		
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	350 000	31 422	258 578	60 000				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 527 323	1 527 323							
Personnel et comptes rattachés		8C	65 852	65 852							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	27 618	27 618							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	13 934	13 934						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	471 675	471 675						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 833	5 833						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	100 853	100 853							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	51 141	51 141							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 614 230	VZ	2 295 652	258 578	60 000				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	150 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS AZUR DATA CENTER										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122024		
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 187 139		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW 986					
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		37 315	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *										{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN	
	Écart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW	WQ				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
TOTAL I										WR		225 440		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										WW			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB			
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										I6			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *										WZ			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		France Ruralités Revitalisation (FRR) (art.44 quindecies A)	HT	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XA			
			Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	ZX			
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB	ZY			
			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				XD			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XF			
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	30 795				
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	YD				
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL								
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)										XI		59 182		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL		XJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		166 258		
										XO		0		

2058A - Déductions diverses
au 31/12/2024

Libellé	Montant
RAD-CREDIT IMPOT RECHERCHE	30 795
CREDIT IMPOT RECHERCHE	28 387
Totalisation	59 182

2058A - Réintégrations diverses
au 31/12/2024

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise		SAS AZUR DATA CENTER		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	42 775	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO	
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS AZUR DATA CENTER														Néant ☐ *					
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB													
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	282 650			ZD	282 650												
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE													
						ZF													
						ZG													
	TOTAL I	ØF	282 650			TOTAL II	ZH	282 650											
RENSEIGNEMENTS DIVERS																Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	334 044	184 935						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 637 100)										XQ	749 235	580 242						
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	96 790	174 000						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	49 346	107 277						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES)										ST	707 834	348 412						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1 937 249	1 394 866						
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	28 342	36 234					
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS)										9Z	4 030	3 646					
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	32 372	39 880					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	378 272	299 238						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	304 303	385 164						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2024) *										ØB	281 723							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL														
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC														
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO														
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF														
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ																

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AZUR DATA CENTER						Néant ☐ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail...					
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	19%	15% ou 12,80%	
		⑨					⑩
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	{ B }		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées
au 31/12/2024

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
--	---------------------	---------------------	-----------	---------------------	----------------------	------------------	-------------------	----------------	----------------	-----------------------	---------------	--------------------

Totalisation

Désignation de l'entreprise : **SAS AZUR DATA CENTER**

Néant ☐*

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS AZUR DATA CENTER**Néant ☐ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme					
subies au					
cours des					
dix exercices					
antérieurs					
(montants					
restant à					
déduire à la					
clôture du					
dernier					
exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AZUR DATA CENTER					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AZUR DATA CENTER		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	7	
dont apprentis	YF	1	
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 696 961	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	62 908	
TOTAL 1	OX	2 759 868	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	297	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	106 474	
Subventions d'exploitation reçues	OF	3 500	
Variation positive des stocks	OD	220 617	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	330 888	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	946 729	
Variation négative des stocks	OQ	5 708	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	355 326	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	37 253	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 345 016	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 745 740
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 745 740
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	2 759 868	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	7	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 52267835800055

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AZUR DATA CENTER

ADRESSE (voie) 4 RUE DES VIELLES VIGNES

CODE POSTAL 77183

VILLE CROISSY BEAUBOURG

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	4
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	7
Totalisation	P5	11

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	2 058
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	796
Totalisation	P6	2 854

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination ARAGO TECHNOLOGIE
N° SIREN (si société établie en France) 931496053 % de détention 38,19 Nb de parts ou actions 1 090
Adresse : N° 9 Voie BOULEVARD ARAGO
Code postal 75013 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination IT INVESTISSEMENT
N° SIREN (si société établie en France) 522398007 % de détention 31,15 Nb de parts ou actions 889
Adresse : N° 9 Voie BD ARAGO
Code postal 75013 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille TOURNEUX Prénom(s) GREGORY
Nom d'usage TOURNEUX % de détention 17,52 Nb de parts ou actions 500
Naissance : Date 17041974 N° département 83 Commune TOULON Pays FRANCE
Adresse : N° 38 Voie RUE D'ANGEVILLIER
Code postal 78000 Commune VERSAILLES Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|4|

N° SIRET 5|2|2|6|7|8|3|5|8|0|0|0|5|5|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AZUR DATA CENTER

ADRESSE (voie) 4 RUE DES VIEILES VIGNES

CODE POSTAL 77183 VILLE CROISSY BEAUBOURG

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique SAS Dénomination GREEN DATA

N° SIREN (si société établie en France) 849167895

% de détention 45,00

Adresse : N° 55 Voie AVENUE DES CHAMPS PIERREUX

Code postal 92012 Commune NANTERRE CEDEX Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination AZUR DATA CENTER LLC

N° SIREN (si société établie en France) 882895491

% de détention 100,00

Adresse : N° 94 Voie MAIN MILL STREET

Code postal 12901 Commune NEW YORK Pays ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Au titre de l'année civile

Néant

Dénomination de l'entreprise	SAS AZUR DATA CENTER	N° Siren :522678358
Adresse	4 RUE DES VIELLES VIGNES	77183 CROISSY BEAUBOURG

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés ☐ PME au sens communautaire ☒

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPECIALE

CIR - Crédit d'impôt en faveur de la recherche	105 509
CRC - Crédit d'impôt recherche collaborative au titre de N	
FAM - Crédit d'impôt famille	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts»)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N			
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois			

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.



Crédit d'impôt recherche (art 244 quater B du CGI)
et crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (article 244 quater B bis du CGI)

Dépenses engagées au titre de l'année 2024

(article 244 quater B du CGI et
article 244 quater B bis du CGI)

Rappel : Les déclarations 2069-A-SD, 2069-A-1-SD, 2069-A-2-SD et 2069-A-3-SD sont obligatoirement télé-déclarées en utilisant la procédure EDI-TDFC. Pour plus d'information sur la télédéclaration, veuillez consulter le portail fiscal www.impots.gouv.fr, rubrique "Professionnels". Dans ces conditions, il n'est plus nécessaire d'adresser une copie au ministère chargé de la recherche, les données lui étant directement transmises.

Le modèle de dossier justificatif du crédit d'impôt recherche (CIR) est à la disposition des entreprises sur le site du ministère chargé de la recherche. Ce dossier est à remplir chaque année par les entreprises pour justifier leur déclaration.

Exercice ouvert le ¹	01/01/2024	Clos le	31/12/2024		
Cachet du service	Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise	522678358	Code NACE	6311Z
		Activités (cf notice)	Informatique		
	SAS AZUR DATA CENTER 4 RUE DES VIELLES VIGNES 77183 CROISSY BEAUBOURG	(ancienne adresse en cas de changement)			

• Sociétés bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (Article 223 A du CGI)*	CX	Désignation et adresse de la société mère	N° SIREN de la société mère	
			Nombre de sociétés du groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée.	
Montant des crédits d'impôt du groupe (à compléter exclusivement dans le cadre du dépôt de la déclaration de la société mère, renseignement non demandé à une société fille)			DX	
Dont crédit d'impôt recherche (CIR)			DX1	
Dont crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (CRC)			DX2	
Entreprises ayant engagé pour la 1re fois des dépenses de recherche en 2024 *			AZ	

• Entreprises nouvelles créées en 2024 *	BZ	Préciser la date de début d'activité (cf notice)						
• PME au sens communautaire*	KZ	X	Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée (cf notice) Autonome					
• Chiffre d'affaires HT	DZ	2 696 961						
• Nombre de salariés	CZ	7	• Nombre de chercheurs et techniciens	EZ	1	• Nombre de jeunes docteurs (si dépenses déclarées ligne I-5)	FZ	
• Sociétés de personnes * n'ayant pas opté pour l'IS	IZ		• Société bénéficiant du régime des JEI (article 44 sexies A du CGI)*				GZ	

* Cocher la case correspondante

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE PRÉVU À L'ARTICLE 244 QUATER B DU CGI

I - DEPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT A CREDIT D'IMPOT (CIR-RECHERCHE)	ANNEE CIVILE 2024	
A. DÉPENSES RELATIVES À DES OPÉRATIONS DE RECHERCHE RÉALISÉES EN PROPRE PAR L'ENTREPRISE		
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1	71 346
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2	
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses ligne 4 et 5)	3	92 460
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4	
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5	
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) (ligne 1 x 75%) + [(ligne 3 + ligne 4) x 43 %] + ligne 5	6	93 268

¹ Le crédit d'impôt est calculé par référence aux dépenses exposées au cours de l'année civile. En cas de clôture d'exercice en cours d'année, le montant du crédit d'impôt est calculé en prenant en compte les dépenses éligibles exposées au titre de l'année d'ouverture de l'exercice.

Montant total des dépenses de fonctionnement : (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)	7	257 074
Frais de prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8	
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9	
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10	
Dépenses liées à la normalisation (à indiquer pour la moitié de leur montant cf.notice)	11	
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale (COV) dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12	
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13	
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise : (ligne 7 + ligne 8 + ligne 9 + ligne 10 + ligne 11 + ligne 12 + ligne 13)	14	257 074

B. DÉPENSES RELATIVES À DES OPÉRATIONS DE RECHERCHE EXTERNALISÉES AUPRÈS DE CERTAINS ORGANISMES ² (joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-2-SD)	ANNEE CIVILE 2024	
Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés avec un lien de dépendance		
en France :	15a	
à l'étranger ³ :	15b	
Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés sans lien de dépendance		
en France :	16a	
à l'étranger ³ :	16b	
Montant total des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés (ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)	17	
Plafonnement des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés Si ligne 17 inférieure à [ligne 14 x 3 (positif)], reporter le montant indiqué ligne 17 Si ligne 17 supérieure à [ligne 14 x 3 (positif)], reporter le résultat du calcul précité	18	
Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes avec un lien de dépendance Si (ligne 15a + ligne 15b) (dans la limite du montant figurant ligne 18) n'excède pas 2 000 000 €, reporter ce montant en ligne 19 Si (ligne 15a + ligne 15b) (dans la limite du montant figurant ligne 18) excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € ligne 19	19	
Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes sans lien de dépendance Si (ligne 16a + ligne 16b) [dans la limite du montant suivant : (ligne 18 - ligne 19)] n'excède pas 10 000 000 €, reporter ce montant en ligne 20 Si (ligne 16a + ligne 16b) [dans la limite du montant suivant : (ligne 18-ligne19)] excède 10 000 000 €, reporter 10 000 000 € ligne 20	20	
Montant total des dépenses de recherche externalisée après plafonnements ((ligne 19 + ligne 20) dans la limite de 10 000 000 €)	21	

² Ouvrent droit au crédit d'impôt les seules opérations de recherche externalisée réalisées directement par des organismes éligibles agréés, de premier ou de second rang (BOI-BIC-RICI-10-10-20-30 II-B § 175 et 177).

³ Les prestataires publics ou privés peuvent être implantés en France, dans un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen (UE, Norvège, Islande et Liechtenstein).

C. MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE	ANNEE CIVILE 2024	
Montant des dépenses de recherche ouvrant droit au crédit d'impôt (CIR-Recherche) (ligne 14 + ligne 21)	22	257 074
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁴	23a	
Pour les prestataires, le montant des dépenses exposées pour la réalisation des opérations de recherche pour le compte de tiers	23b	
Dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁵	24	
Montant des remboursements de subventions publiques ⁶	25	
Montant net total des dépenses de recherche (ligne 22 - ligne 23a - ligne 23b - ligne 24 + ligne 25)	26a	257 074
Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	26b	

II - DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CIR-COLLECTION)	ANNEE CIVILE 2024	
Frais de collection	27	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 €	28	
Total des dépenses de collection (ligne 27 + ligne 28)	29	
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁴	30	
Dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁵	31	
Montant des remboursements de subventions publiques ⁶	32	
Montant net total des dépenses de collection (ligne 29 - ligne 30 - ligne 31 + ligne 32)	33a	
Dont mt. net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer	33b	

MONTANT NET TOTAL DES DEPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION (ligne 26a + ligne 33a)	34a	257 074
Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer (ligne 26b + ligne 33b)	34b	

III - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT AU TITRE DES DEPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION

A. LORSQUE LA SOMME DES DEPENSES PORTEES LIGNES 34a ET 87 N'EXCEDE PAS 100 000 000 €

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE (CIR-RECHERCHE)		
Montant net total des dépenses de recherche (reporter le montant indiqué ligne 26a)	35a	257 074
Dont mt. net total des dépenses de rech. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (reporter le montant indiqué ligne 26b)	35b	
Montant du crédit d'impôt (ligne 35a-35b) x 30% + (ligne 35b x 50%) ⁷	36	77 122
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91a)	37	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 36 + ligne 37)	38a	77 122
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un département d'outre-mer	38b	

⁴ Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

⁵ Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf. notice)

⁶ Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

⁷ Le taux est de 50 % pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE COLLECTION (CIR-COLLECTION)		
Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 33a)	39a	
Dont mt. net total des dépenses de col. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (report de la ligne 33b)	39b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis (ligne 39a - ligne 39b) x 30% + (ligne 39b x 50%) ⁸	40	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91b)	41	
Montant total du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis (ligne 40 + ligne 41)	42a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un département d'outre-mer	42b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n°2023/2831 de la Commission, du 13 décembre 2023, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	43	
Montant cumulé du crédit d'impôt et des aides de minimis (ligne 42a + ligne 43)	44	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis : Si le montant ligne 43 est égal à 300 000 €, reporter zéro ligne 45a Si le montant ligne 44 est inférieur à 300 000 €, reporter le montant déterminé ligne 42a à la ligne 45a Si le montant ligne 44 est supérieur à 300 000 €, reporter (300 000 € - ligne 43) à la ligne 45a	45a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un dpt d'outre-mer après plafonnement	45b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 38a + ligne 45a)	46a	77 122
Dont montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection situées dans un département d'outre-mer (ligne 38b + ligne 45b)	46b	
B. LORSQUE LA SOMME DES DÉPENSES PORTÉES LIGNES 34a et 87 EST SUPÉRIEURE À 100 000 000 €		
DETERMINATION DU CREDIT D'IMPOT POUR LES DEPENSES DE RECHERCHE		
Montant net total des dépenses de recherche limité à (100 000 000 € - dépenses de rech. collaborative) (reporter le montant indiqué ligne 26a dans la limite de (100 000 000 € - ligne 86))	47a	
Dont mt. net total des dépenses de rech. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (reporter le montant indiqué ligne 26b dans la limite de (100 000 000 € - ligne 86))	47b	
Montant du crédit d'impôt relatif aux dépenses de recherche (ligne 47a - ligne 47b) x 30% + (ligne 47b x 50%) ⁹	48	
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) [ligne 26a - (100 000 000 € - ligne 86)]	49	
Puis déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) (ligne 49 x 5 %)	50	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 48 + ligne 50)	51	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91a)	52	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 51 + ligne 52)	53a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un département d'outre-mer	53b	
DETERMINATION DU CREDIT D'IMPOT POUR LES DEPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection (report du montant porté ligne 33a)	54a	
Dont mt. net total des dépenses de col. exposées dans des exploitations situées dans un dpt d'outre-mer (report de la ligne 33b)	54b	
Plafond disponible (100 000 000 € - ligne 86 - ligne 47a)	55	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise [(ligne 54a dans la limite de la ligne 55 - ligne 54b dans la limite de la ligne 55) x 30 %] ⁹ ((ligne 54b dans la limite de la ligne 55) x 50 %)	56	
Lorsque la part des dépenses de collection excèdent le plafond disponible [(ligne 54a - ligne 55) > 0] le crédit d'impôt est calculé au taux de 5% [(ligne 54a - ligne 55) x 5 %]	57	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis (ligne 56 + ligne 57)	58	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91b)	59	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement de minimis (ligne 58 + ligne 59)	60	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n°2023/2831 de la Commission, du 13 décembre 2023, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	61	
Montant cumulé du crédit d'impôt et des aides de minimis (ligne 60 + ligne 61)	62	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis Si le montant ligne 61 est égal à 300 000 €, reporter zéro ligne 63a Si le montant ligne 62 est inférieur à 300 000 €, reporter le montant déterminé ligne 60 à la ligne 63a Si le montant ligne 62 est supérieur à 300 000 €, reporter (300 000 € - ligne 61) à la ligne 63a	63a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM après plafonnement	63b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 53a + ligne 63a)	64a	
Dont montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection situées dans un département d'outre-mer (ligne 53b + ligne 63b)	64b	

IV - DÉPENSES D'INNOVATION OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CIR-INNOVATION) ⁸	ANNEE CIVILE 2024	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	65	94 624
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	66	
Dotations aux amortissements, frais de prise et de maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV), frais de dépôt de dessins et modèles	67	
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale (COV), dessins et modèles	68	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	69	
Montant total des dépenses d'innovation (ligne 65 + ligne 66 + ligne 67 + ligne 68 + ligne 69)	70	94 624
Total des dépenses d'innovation après plafonnement (ligne 70 dans la limite de 400 000 €)	71	94 624
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁹	72	
Pour les prestataires, sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiés	73	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ¹⁰	74	
Montant des remboursements de subventions publiques ¹¹	75	
Montant net des dépenses d'innovation (ligne 71 - ligne 72 - ligne 73 - ligne 74 + ligne 75)	76a	94 624
Dont mt. net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un dpt outre-mer	76b	
Dont mt. net des dépenses d'innovation exposées par les micro et petites entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	76c	
Dont mt. net des dépenses d'innovation exposées par les moyennes entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	76d	
Montant total du crédit d'impôt ((lignes 76a - 76b - 76c - 76d) x 30%) + (ligne 76b x 60%) + (ligne 76c x 40%) + (ligne 76d x 35%) ¹²	77	28 387
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91c)	78	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation (ligne 77 + ligne 78)	79a	28 387
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation situées dans un département d'outre-mer	79b	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	79c	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation (ligne 46a ou 64a + ligne 79a)	80a	105 509
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche, de collection et d'innovation situées dans un département d'outre-mer (ligne 46b ou 64b + ligne 79b)	80b	

CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE PRÉVU À L'ARTICLE 244 QUATER B BIS DU CGI

V - DEPENSES DE RECHERCHE COLLABORATIVE OUVRANT DROIT AU CREDIT D'IMPOT (CRC)	ANNEE CIVILE 2024	
Dépenses facturées par des organismes de recherche et de diffusion des connaissances agréés dans le cadre d'un contrat de collaboration de recherche effective (joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-3-SD)	81	
Dont dépenses éligibles afférentes aux opérations réalisées directement par des organismes de recherche et de diffusion des connaissances agréés (de premier ou second rang) ¹³	82a	
	à l'étranger : 82b	
Montant total des dépenses de recherche collaborative éligibles après plafonnement Si (ligne 82a + ligne 82b) n'excède pas 6 000 000 €, reporter ce montant ligne 83 Si (ligne 82a + ligne 82b) excède 6 000 000 €, reporter 6 000 000 € ligne 83	83	
Montant des aides publiques remboursables ou non ¹⁴	84	
Montant des remboursements des aides publiques ¹⁵	85	
Montant net des dépenses de recherche collaborative (ligne 83 - ligne 84 + ligne 85)	86	
Dont montant net des dépenses de recherche collaborative exposées par les PME	87	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche collaborative [(ligne 86 - ligne 87) x 40 %] + (ligne 87 x 50%)	88	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 91d)	89	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche collaborative (ligne 88 + ligne 89)	90	

⁸ Sont prises en compte dans l'assiette du crédit d'impôt les seules dépenses d'innovation exposées par les petites et moyennes entreprises (PME) au sens du droit de l'Union européenne.

⁹ Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

¹⁰Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf.notice)

¹¹Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subven-tion remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

¹² Le taux est porté à 60 % pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans un DOM. Le taux est porté respectivement à 35 % pour les moyennes entreprises et à 40 % pour les petites entreprises pour les dépenses exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse.

VI - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote part du crédit d'impôt			
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation	Pour dépenses de R collaborative
TO TAL					
		91a	91b	91c	91d

VII - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote part du crédit d'impôt			
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation	Pour dépenses de R collaborative
TO TAL					
		92a	92b	92c	92d

VIII - UTILISATION DE LA CREANCE¹⁶

VII-1. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Reporter le montant des crédits d'impôt déterminés ligne 80a et 90 sur le relevé de solde n° 2572-SD et les montants déterminés lignes 80a, 80b et 90 sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VII-2. Entreprises à l'impôt sur le revenu :

Reporter le montant des crédits d'impôt déterminés ligne 80a et 90 sur la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO et les montants déterminés lignes 80a, 80b et 90 sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VII-3. Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit :

Montant des créances de CIR dont la mobilisation est demandée	93	
Montant des créances de CRC dont la mobilisation est demandée	94	

Les demandes de remboursement immédiat ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

VIII - SIGNATURE

A BIOT	Le
Nom, Qualité MR VANNIER	Signature
Adresse email :	
Téléphone :	

¹³ Les opérations de recherche prévues au contrat de collaboration sont réalisées directement par les organismes de recherche agréés avec lesquels l'entreprise a conclu ledit contrat. Par dérogation, peuvent ouvrir droit au crédit d'impôt, les dépenses afférentes à certains travaux dont la réalisation est confiée par les organismes de recherche parties au contrat de collaboration à d'autres organismes de recherche agréés (BOI-BIC-RICI-10-15-20, II-C § 300 à 340).

¹⁴ Les aides publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces aides ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au 1 du B du II de l'article 244 quater B bis du CGI (BOI-BIC-RICI-10-15-30, I-C-3 § 120 à 150).

¹⁵ Le montant des remboursements d'aides publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où l'aide remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

¹⁶ S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société mère joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration au relevé de solde n° 2572-SD relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n° 2058-CG.

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de 2023

Dénomination de l'entreprise : SAS AZUR DATA CENTER
Adresse : 4 RUE DES VIELLES VIGNES

IMMEUBLE VOLTA
77183 CROISSY BEAUBOURG

N° Siret de l'établissement principal : 52267835800055

Activité : Informatique Code activité : 6311Z

Déclarant Nom du signataire IT INVESTISSEMENT Qualité du signataire PRESIDENT

A CROISSY BEAUBO Le 23042025

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du 01012024 au 31122024

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	
---	--

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	1 745 740
Chiffre d'affaires de référence	A3	2 759 868
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALARIES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC A4	Numéro du département A5	Commune de localisation (En toutes lettres) A6	Code INSEE commune A7	Nombre de salariés A8
00055	77	CROISSY BEAUBOURG	190	7,00
00048	06	BIOT	018	

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

Numéro du département B1	Commune de localisation (En toutes lettres) B2	Code INSEE commune B3	Nombre de salariés B4

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)